

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LANNION TREGOR COMMUNAUTE

Sylvie LE LOEUFF, Adjointe et conseillère communautaire, présente ce rapport aux élus.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2020 ET MODIFICATION DU REGLEMENT DU PATIO

Thierry LE CALVEZ, Adjoint, informe les élus que la commission « finances » propose de ne pas appliquer de hausse de tarifs pour 2020 mais quelques modifications sont toutefois apportées aux locations du Patio, de la salle polyvalente et de la salle des sports, notamment :

- La location de la petite salle avec cuisine du Patio est revalorisée pour les associations et les autres usagers de Ploulec'h mais, en contrepartie, la location de la sonorisation, du vidéoprojecteur et de la vaisselle sera gratuite ; la petite salle avec cuisine, pour la période du 15/5 au 15/9 ne pourra être réservée qu'à partir du 1^{er} janvier de la même année.
- La salle polyvalente pourra être louée le soir et la nuit aux mêmes tarifs que la petite salle du Patio.
- La salle des sports ne sera plus louée aux associations extérieures.

Sylvain CAMUS, Adjoint, présente ensuite les modifications apportées au règlement intérieur du Patio.

Abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU.

BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Thierry LE CALVEZ explique qu'il est nécessaire d'apporter quelques modifications au budget primitif par un virement de l'opération « travaux école » (- 20 000 €) aux comptes 2041582 « travaux du SDE » (+ 2 000 €), 10226 « taxes d'aménagement » (+ 2 000 €) et aux opérations « salle du Patio » (+ 10 000 €) et « travaux divers » (+ 6 000 €).

Abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU.

TRAVAUX DU SDE

Sylvain CAMUS, Adjoint, présente le projet de fourniture et pose d'une prise de courant pour les illuminations de Noël à Bel Air. Le SDE a estimé à 250 € HT le coût de cette opération dont 60 % à la charge de la commune, soit 150 €.

Abstention : Jean ROUXEL.

BATIMENT KROAS HENT (ANCIENNE SALLE DES FETES)

Yannick GAUTIER, Adjoint, rappelle qu'une partie du bâtiment est louée depuis le 1^{er} octobre à deux céramistes. L'association « Diet'éthique » se propose de louer le reste du bâtiment à partir du 1^{er} janvier prochain afin de proposer des cours de cuisine, des animations autour de l'alimentation et des activités physiques. Les élus approuvent cette location, pour une année, pour un loyer mensuel de 160 €.

Contre : Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU qui souhaitaient que cette salle puisse continuer à être mise à disposition des associations communales.

CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Thierry LE CALVEZ rappelle que la commune avait confié au Centre de Gestion le soin d'engager une consultation pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023. Le marché a été attribué au courtier SOFAXIS et à la compagnie d'assurances CNP. Un contrat tous risques pour les agents CNRACL est proposé avec l'opportunité de choisir entre 3 franchises. Les élus décident de retenir la franchise de 10 jours en maladie et en accident de travail, pour un taux de 6,25 %. Pour le contrat des agents IRCANTEC, le taux est de 0,95 %.

Unanimité

PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

Thierry LE CALVEZ propose de fixer les participations à compter du 1^{er} janvier 2020 comme suit : 42 € pour le volet prévoyance et 6,50 €, 13 € ou 19 € (en fonction de l'indice majoré des agents) pour le volet santé.

Unanimité

SUBVENTION A SPORTS-TREGOR 22

Sylvain CAMUS présente la convention pour l'année 2019/2020. La commune versera une subvention de 2 646 € pour 196 H d'interventions d'un éducateur sportif « basket » mis à disposition de l'association « Ploulec'h Basket » qui versera la même somme. Le Maire est autorisé à signer cette convention avec Sports Trégor 22.

Unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Sylvain CAMUS propose au Conseil le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'Amicale des Employés communaux pour l'organisation d'un Fest Noz le 19 octobre dernier.

Unanimité

AUTORISATION POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2020

Le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2020, les dépenses d'investissement du budget principal à hauteur du quart des crédits ouverts en 2019.
3 abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU.

OUVERTURES DOMINICALES POUR L'ANNEE 2020

Considérant la demande de DistriCenter, le Conseil émet un avis favorable pour 5 dérogations pour les ouvertures dominicales des commerces de détail pour l'année 2020 : les 12 janvier, 28 juin, 30 août, 13 décembre et 20 décembre.

Contre : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU qui confirment leur position et leurs motivations exposées l'année dernière.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT AU 01/01/2019

Sylvain CAMUS présente le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au 1^{er} janvier 2019 dont les conclusions portent sur l'évaluation définitive des services d'aide et d'accompagnement à domicile, de la gestion des accessoires affectés aux lignes de transport et de l'intérêt communautaire – convergence des pratiques.

Abstentions : Thierry LE CALVEZ, Sylvie LE LOEUFF, Yannick GAUTIER, Hervé GOURMELON.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2018

Jean ROUXEL présente ce rapport qui a été adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Jean ROUXEL remonte également les interrogations de la commission « eau et énergie » sur les investissements prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement présenté par les services de Lannion-Trégor Communauté qui prend la compétence « eau potable » à compter du 1^{er} janvier prochain. Les élus soulignent les réserves et les incohérences de ce PPI et décident d'adresser un courrier à Lannion-Trégor Communauté.

QUESTIONS DIVERSES

1. **Gestion des haies bocagères** : Ghislaine BREVET BUISSON présente le bilan de cette opération réalisée en 2019 sur les secteurs du Quinquis, de St Herbot et de Kerhervrec. Le chantier du Quinquis a été réalisé en régie et cela a permis d'assainir ce secteur. La vente du bois a rapporté plus de 3 000 € à la commune. Pour 2020, le secteur retenu est celui du bas de Kerhervrec mais le chantier sera réalisé par le biais de formations aux travaux de bûcheronnage.
2. **Mesures du radon** : Yannick GAUTIER informe que des mesures vont être réalisées dans différents bâtiments communaux.
3. **Repas de Noël à l'école** : Sylvie LE LOEUFF rappelle aux élus qu'il leur est possible de s'inscrire au repas de Noël du mardi 17 décembre.
4. **Marché de Noël** : Isabelle LORRAIN informe que le marché de Noël aura lieu le mardi 17 décembre. Comme l'année dernière, des animations sont programmées : tombola, chorales, barbe à papa, chocolat chaud et vin chaud.
5. **Cérémonie des vœux à la population** : le vendredi 17 janvier à 19 H au Patio.
6. **Cérémonie des vœux au personnel communal** : le mercredi 15 janvier à 18 H 30 à la petite salle du Patio.

7. **Bulletin municipal** : la parution est reportée au mois de janvier 2020.
8. **Référendum d'Initiative Partagée contre la privatisation des Aéroports De Paris** : Danielle LE MAGOAROU rappelle qu'il est encore possible de participer à ce référendum.